

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43 Nombre de Conseillers en exercice : 43 Nombre de Conseillers présents à la séance : 36 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 juin 2024

OBJET:

DE-24-06-1-47) CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE VINCENNES ET L'ASSOCIATION "VINCENNES EN CONCERT - PRIMA LA MUSICA"

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures.

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 14 juin 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents: Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

<u>Absents excusés</u>: M. BONAVENTURE (pouvoir à M. BOUKOBZA), M. CHARDON (pouvoir à Mme BOILOT), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

<u>Absents</u>: .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20240626-lmc1H11993H1-DE Date de réception en Préfecture : 28/06/2024 Date de Publication : 28/06/2024

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1^{er} du décret 2001-495 du 6 juin 2001, pris en application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 ;

Vu le projet de programmation musicale proposé par l'association *Vincennes en concert – Prima la musica* ;

Considérant que l'association *Vincennes en concert – Prima la musica* dispose d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € ;

Considérant que la programmation musicale proposée par l'association *Vincennes* en concert – *Prima la musica* représente un intérêt local et s'inscrit pleinement dans la saison culturelle de la Ville de Vincennes ;

Après avis de la commission Culture, Tourisme, Relations internationales du 20 juin 2024,

<u>DÉLIBÈRE</u>

à la majorité (5 abstention(s) : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT,),

<u>ARTICLE I</u>: Approuve la convention de partenariat avec l'association *Vincennes* en concert – *Prima la musica*.

<u>ARTICLE II</u>: Autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association *Vincennes en concert – Prima la musica*.

Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Signé

Signé

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240626-Imc1H11993H1-DE Date de réception en Préfecture : 28/06/2024

Date de Publication: 28/06/2024